La carte Imagine'R et les autres titres de transport

Ile de France Mobilités délivre de nombreux titres de transport pour tous vos déplacements.



Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé sous contrat, scolarisés en Ile-de-France et âgés de moins de 22 ans.

Conditions de validité

Titre unique valable 12 mois. Libre circulation sur les lignes régulières routières et le réseau ferré SNCF/RATP, sans limite de fréquence.

Conditions de délivrance

Retrait du dossier auprès de la gare d’Aubergenville (ne pas oublier de le faire tamponner par l’établissement scolaire avant envoi) ou inscription en ligne ici

Coût

- 401,30€ (dont 8 € de frais de dossier)

- Participation ville : remboursement à hauteur de 50 % du montant payé (hors frais de dossier) sur présentation de justificatifs (valable uniquement pour les lycéens et les élèves de 3ème scolarisés dans un établissement extérieur à la commune du fait que la section choisie n’est pas enseignée à Aubergenville).
- NB : La prise en charge de 50% porte sur la part famille sans les frais de dossier.
- Non valable pour les apprentis.

Les autres titres de transport valables sur le réseau intramuros

Ile de France Mobilité propose différents Pass Navigo permettant de voyager en Ile-de-France et valables sur le réseau intramuros : Pass navigo annuel, semaine, mois, et une tarification Solidarité Transports ouvrant droit à la gratuité ou à des réductions de 50 à 70 % pour les personnes les plus démunies.

Infos pratiques

Attention : Le coût de la carte imagine'R est réévalué chaque année scolaire par Ile de France Mobilité

Documents
Liste des pièces à fournir pour une demande de remboursement imagine'R
Liens utiles
Ile-de-France mobilités
Le Pass Local
La carte scolaire bus